



Déclaration liminaire de la FCPE, pour le CDEN du 21 février 2019

Tout d'abord nous tenons à rappeler qu'il est insupportable que les remplacements d'enseignants ne puissent être effectués dans certains établissements, en particulier à Bagnols et Villeneuve. De nombreux élèves sont pénalisés, en lycée général aussi bien qu'en professionnel, particulièrement en matières scientifiques.

Parallèlement, la réforme du lycée se met en place petit à petit sans réelle concertation et les conséquences en termes de DHG et de suppression de postes se font déjà voir. Par conséquent, dans l'ensemble des lycées du département, lors du vote de la DHG, les parents et les enseignants ont soit voté contre soit se sont abstenus. Comment cette réforme pourrait être légitime lorsqu'elle est rejetée par ceux qui doivent l'appliquer ou plus précisément la subir ? Les parents et les enseignants sont ils les seuls à remarquer que chaque fois qu'on enlève des adultes dans un établissement, les incivilités se multiplient ?

Nous, parents FCPE, demandons à l'instar de notre Conseil D'Administration National un moratoire qui permettra à tous les acteurs de se réunir et de se concerter pour une réforme nécessaire mais qui aille dans le sens d'une vrai égalité des chances et non pas simplement une réforme qui permet des économies... des heures sont supprimées, principalement dans des matières où l'Education Nationale n'arrive pas à recruter. Certains se demanderaient comment attirer de nouveaux enseignants, comment rendre ce métier attractif, d'autres s'adaptent puisqu'il manque des enseignants, supprimons des postes !

Dans les dernières décennies, chaque réforme a fait des économies d'heures. A chaque réforme, les élèves ont eu moins d'heures d'enseignement, et les programmes ne sont pas allégés... bizarrement les tests internationaux voient le classement de la France baisser d'année en année. Avec cette réforme, sur l'ensemble des années lycée, nos enfants perdent 2h par semaine...

Parallèlement, la part importante du contrôle continu pose la question de la réelle égalité des futurs bacheliers. La disparition des maths du tronc commun est plus que problématique, ainsi que la diminution du nombre d'heures en langues vivantes. Dès que nous discutons de cette réforme avec les personnes qui nous renseignent lors des salons de l'Etudiant ou lors des portes ouvertes, nous pouvons voir que la multiplicité des associations de spécialités créent une contrainte supplémentaire pour la poursuite d'étude, ou à minima oblige l'élève à s'orienter dès qu'il fait ses choix de spécialités, en milieu de 2^{nde}, c'est un peu tôt non ?

Dans ces conditions, doit-on s'étonner que les lycéens expriment eux aussi leurs inquiétudes quand à leur avenir à travers des manifestations ? L'école demande aux élèves d'avoir un esprit critique, de se soucier de leur futur, mais ils n'ont pas le droit de se faire entendre quand ils se préoccupent de leur avenir ? Il est parfaitement disproportionné de sanctionner par des exclusions quelques jeunes gens qui n'ont pourtant pas user de violence et qui sont juste "coupables" d'avoir participé à des mouvements de protestation contre cette réforme qu'ils subissent et qui les laissent dans l'incertitude.

Mais nous sommes réunis aujourd'hui pour parler des écoles. Les études et expériences les plus récentes indiquent que la diminution des effectifs dans les classes a un effet positif sur les résultats des élèves et ce quel que soit l'âge des élèves.

L'école doit être d'excellence d'une manière générale et il ne faut pas se contenter de classes avec des effectifs qui ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions.

Le nombre d'élèves d'une classe doit être défini en fonction de la difficulté de prise en charge des élèves qui n'est pas le même d'une classe à l'autre ou d'une école à l'autre, et pas seulement en REP. La FCPE du Gard conteste toute fermeture qui engendre une augmentation des effectifs par classe qui dégrade les conditions de travail des élèves. Il faut bien au contraire créer des classes dès que les effectifs sont trop élevés (soit 25 voire 23 par classes).

Le nombre d'élèves par classe a une influence décisive sur la réussite scolaire de nos enfants.

Si le décrochage scolaire fait partie des préoccupations de l'éducation nationale, il est impératif que les effectifs soient revus à la baisse. Cela concerne l'ensemble des établissements, en REP ou pas.

Donnons à nos établissements les moyens réels et nécessaires afin que nos élèves ainsi que l'ensemble de la communauté éducative puissent travailler dans de bonnes conditions.